Date de création/révision: 02/04/1999

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

JOHNS-200

RAISON SOCIALE
JOHNSONDIVERSEY

RISQUES SPECIFIQUES

NON CLASSE

1 – IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

- NOM DU PRODUIT RAID LIQUIDE ACTIF MICROENCAPSULE
- REFERENCE 200
- FOURNISSEUR JOHNSONDIVERSEY
9 - 11 AVE DU VAL DE FONTENAY
94133 FONTENAY SOUS BOIS CEDEX

Téléphone / Fax 01 45 14 76 76

E-mail / Site internet-

Numéro d'appel d'urgence ORFILLA 01.45.42.59.59

- Informations complémentaires - Type d'utilisation
Insecticide longue durée contre les cafards,fourmis,puces,punaises,blattes

2 – COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Constituants contribuant aux dangers

Chlorpyriphos < 0.5 %
T N R 25 - R 50 - R 53

3 - IDENTIFICATION DES DANGERS

Produit non classé dangereux au sens de l'arrêté du 21/02/90

4 – PREMIERS SECOURS

- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : laver immédiatement et abondamment avec de l'eau pendant 15 mn et consulter un spécialiste.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.
- EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche avec de l'eau (ne pas avaler) et consulter un médecin.
- EN CAS D'INHALATION : Faire respirer de l'air frais

5 – MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyens d'extinction

Moyens d'extinction à choisir en fonction des incendies environnants.

6 – MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- Précautions individuelles

Utiliser les équipements protecteurs appropriés.

- Précautions pour la protection de l'environnement

- Ne pas rejeter le produit pur dans les égoûts ou milieu naturel.

- Méthodes de Nettoyage

- Absorber et recueillir le maximum de produit.

7 – MANIPULATION ET STOCKAGE

MANIPULATION

- Eviter le contact avec les yeux et la peau.
- S'utilise avec l'emballage d'origine
- Ne pas vaporiser sur les individus ou les animaux.
- Ne pas mélanger à un autre produit
- Laver soigneusement après usage

STOCKAGE

- Conserver dans un endroit bien ventilé et frais
- Conserver le récipient bien fermé
- Ne pas laisser à la portée des enfants.
- Craint le gel

8 – CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

- Ventilation adéquate du local.
- Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser
- Port de gants en caoutchouc
- Ne pas appliquer sur des surfaces en contact avec les denrhées alimentaires
- Se laver les mains après manipulations du produit.

9 – PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect

Liquide de couleur blanche

PH 7 +/- 0.5

Température de changement d'état

Point d'éclair

non concerné

Caractéristique d'explosivité

Densité

1,0

Solubilité

complète dans l'eau

10- STABILITE ET REACTIVITE

produit stable

11- INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Formule déposée au Centre anti-poison de
PARIS 01.40.37.04.04
LYON 04.72.11.69.11
MARSEILLE 04.91.75.25.25

12- INFORMATIONS ECOLOGIQUES

- Non applicable actuellement, en attente d'informations sur les substances.

13- CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

- Pas de rejets importants directement dans le milieu naturel, récupération et traitement par un organisme agréé.

14- INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Non classé selon la législation A D R

JOHNS-200
JOHNS-200
JOHNS-200
JOHNS-200

15- INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Produit non classé dangereux au sens de l'arrêté du 21/02/90.
S28: après contact avec la peau se laver immédiatement et abondamment à l'eau.

JOHNS-200
JOHNS-200
JOHNS-200
JOHNS-200
JOHNS-200
JOHNS-200
JOHNS-200
JOHNS-200
JOHNS-200
JOHNS-200
JOHNS-200
JOHNS-200
JOHNS-200
JOHNS-200
JOHNS-200
JOHNS-200

16- AUTRES INFORMATIONS

Recommandation 89/542

	Concentration en %			
	< 5	5 à < 15	15 à < 30	30 et +
Phosphates				
Phosphonates				
Tensio-actifs anioniques				
Tensio-actifs cationiques				
Tensio-actifs amphotères				
Tensio-actifs non ioniques				
Agents de blanchiment oxygénés				
Agents de blanchiment chlorés				
Acide éthylène diaminetétra-acétique EDTA)				
Acide nitriotriacétique (NTA)				
Phénols et phénols halogénés				
Paradichlorobenzene				
Hydrocarbures aromatiques				
Hydrocarbures alophatiques				
Halogénés				
Savons				
Zéolites				
Polycarboxylates				

Conditionnement : 4 x 3 litres
Relire les précautions d'emploi sur l'étiquette et la fiche technique avant usage

A N N E X E
==========

Liste des phrases R
(AISD 16/10/02)

R 1 : Explosif à l'état sec.
R 2 : Risque d'explosion par le choc, la friction, le feu ou d'autres sources d'ignition.
R 3 : Grand risque d'explosion par le choc, la friction, le feu ou d'autres sources d'ignition.
R 4 : Forme des composés métalliques explosifs très sensibles.
R 5 : Danger d'explosion sous l'action de la chaleur.
R 6 : Danger d'explosion en contact ou sans contact avec l'air.
R 7 : Peut provoquer un incendie.
R 8 : Favorise l'inflammation des matières combustibles.
R 9 : Peut exploser en mélange avec des matières combustibles.
R 10: Inflammable.
R 11: Facilement inflammable.
R 12: Extrêmement inflammable.
R 14: Réagit violemment au contact de l'eau.
R 15: Au contact de l'eau, dégage des gaz extrêmement inflammables.
R 16: Peut exploser en mélange avec des substances comburantes.
R 17: Spontanément inflammable à l'air.
R 18: Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur - air inflam- mable/explosif.
R 19: Peut former des peroxydes explosifs.
R 20: Nocif par inhalation.
R 21: Nocif par contact avec la peau.
R 22: Nocif en cas d'ingestion.
R 23: Toxique par inhalation.
R 24: Toxique par contact avec la peau.
R 25: Toxique en cas d'ingestion.
R 26: Très toxique par inhalation.
R 27: Très toxique par contact avec la peau.
R 28: Très toxique en cas d'ingestion.
R 29: Au contact de l'eau dégage des gaz toxiques.
R 30: Peut devenir facilement inflammable pendant l'utilisation.
R 31: Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.
R 32: Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique.
R 33: Danger d'effets cumulatifs.
R 34: Provoque des brûlures.
R 35: Provoque de graves brûlures.
R 36: Irritant pour les yeux.
R 37: Irritant pour les voies respiratoires.
R 38: Irritant pour la peau.
R 39: Danger d'effets irréversibles très graves.
R 40: Effet cancérogène suspecté - preuves insuffisantes
R 41: Risque de lésions oculaires graves.
R 42: Peut entraîner une sensibilisation par inhalation.
R 43: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R 44: Risque d'explosion si chauffé en ambiance confinée.
R 45: Peut provoquer le cancer.
R 46: Peut provoquer des altérations génétiques héréditaires.
R 48: Risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée.
R 49: Peut provoquer le cancer par inhalation.
R 50: Très toxique pour les organismes aquatiques.
R 51: Toxique pour les organismes aquatiques.
R 52: Nocif pour les organismes aquatiques.
R 53: Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R 54: Toxique pour la flore.
R 55: Toxique pour la faune.
R 56: Toxique pour les organismes du sol.
R 57: Toxique pour les abeilles.
R 58: Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement.
R 59: Dangereux pour la couche d'ozone.
R 60: Peut altérer la fertilité.
R 61: Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
R 62: Risque possible d'altération de la fertilité.
R 63: Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
R 64: Risque possible pour les bébés nourris au lait maternel.
R 65: Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion
R 66: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
R 67: L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
R 68: Possibilité d'effets irréversibles